

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

est convoqué pour le
mercredi 2 mars 2016

au Foyer de Beausobre, à 20 h 15 h

Ordre du jour

A 19 h 30, présentation du projet de cohésion sociale

1. Approbation du procès-verbal du 3 février 2016.
2. Communications du Bureau.
3. Communications de la Municipalité.
4. Nomination de la commission chargée de l'étude des statuts du Groupement forestier de Ballens-Mollens. (UDC)
5. Préavis de la Municipalité :
 - N° 7/3.16 Mise en œuvre d'une politique de cohésion sociale :
Création d'un poste de coordinateur/trice de cohésion sociale
Création d'une équipe d'animation et de travail social; (SPI)
 - N° 10/3.16 Demande d'un crédit d'investissement de CHF 507'580.00 pour le remplacement du progiciel de gestion communale. (PLR)
6. Rapports de commissions :
 - N° 2/3.16 Demande d'un crédit de CHF 140'000.00 pour des études en vue de l'élaboration d'un plan partiel d'affectation (PPA) dans le secteur au Nord de la Gare.
 - N° 8/3.16 Morges Gare-Sud – Opérations foncières nécessaires à la réalisation du site et demande d'un crédit de CHF 1'220'000.00 pour les avant-projets des aménagements de surfaces, routiers, paysagers et des infrastructures souterraines en relation avec le réaménagement de la place de la Gare et du secteur Morges Gare-Sud;
 - N° 9/3.16 Postulat du Groupe des Verts demandant "Une étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une gouvernance régionale des communes dans le périmètre de l'agglomération Lausanne-Morges".
7. Postulat Xavier Durussel "Pour une meilleure accessibilité du site de Beausobre" – Détermination de la Municipalité et du Conseil communal.
8. Réponses de la Municipalité aux questions en suspens.
9. Questions, vœux et divers.

le président

la secrétaire

Laurent Beauverd

Tatyana Laffely Jaquet